

Reims, le 25 janvier 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous nous avez confié.

Après avoir reçu par voie informatique le bilan, le compte d'exploitation, l'ensemble des écritures par compte, nous avons procédé au contrôle de l'ensemble des éléments comptables du COREG.

Nous avons donc pu procéder à un contrôle formel et au fond des pièces comptables de l'exercice, de leur enregistrement ainsi que fait les rapprochements entre les écritures comptables et les relevés bancaires.

Les quelques questions posées à Cyril ont reçues une réponse claire et précise.

Aucun de ces contrôles n'a révélé d'erreur, d'omission ou de malversation.

Nous avons apprécié la qualité du travail et d'avoir parfaitement réussi à faire une synthèse claire et cohérente des quelques 395 opérations comptables de cet exercice.

Aussi, nous pouvons affirmer que les comptes présentés sont réels et pleinement sincères et nous vous invitons à en donner quitus.

Les censeurs aux comptes



Jean-Paul Duchaine



Pascal Pérignon